

Entretien avec Mr Melin le 29/09/21

présents : Jean pierre et Lina

Rédaction : Lina

Mr Melin nous présente la situation financière du département :
Problèmes financiers depuis la pandémie .L'endettement est passé de 7 ans à 15 ans . Cependant la politique vélo est maintenue : 5 millions d'euros par an pour le vélo jusqu'en 2024
L'aide de 250 euros pour l'acquisition d'un VAE a beaucoup de succès.

Nous le remercions pour les subventions données à notre association .

Il nous conseille de continuer à demander des subventions chaque année auprès du président du département Mesquida

On lui parle des achats et futurs achats pour l'atelier vélo et la vélo école.

Il nous félicite pour le dynamisme de notre association maintenant connue et reconnue par le département

Nous abordons **les projets d'aménagements** :

Les projets d'aménagements annoncés dans le Plan Hérault vélo restent d'actualité et sont le fil directeur pour les années à venir (voir tracés sur la carte du « Plan Hérault vélo 2019 -2024 »)

- Nous manifestons notre grande satisfaction concernant la réalisation du platelage bois entre Mèze et Marseillan

- Le projet de passerelle au dessus de la D613 pour relier Poussan à Balaruc est en cours . Les travaux débiteront en 2022

La mise en 2X2 voies de la RD 600 n'a pas été encore actée

Concernant nos demandes

1- l'itinéraire cyclable entre Frontignan ville et Frontignan plage

les études ont montré qu'il n'y avait pas de meilleure alternative que l'itinéraire actuel

2- Itinéraire Vic / Frontignan le long de la voie ferrée trop compliqué à mettre en place à cause du domaine appartenant à la sncf

3- Accès gare pour les vicois

En cours . Il est prévu au niveau de la gare de Mireval de longer la voie ferrée, passer sous la D114 et remonter par une passerelle du côté droit cette D114 qui passent au dessus des voies pour ensuite rejoindre Vic la gardiole (hypothèse 1 en rouge est adoptée)



La signalétique

Mr Melin reconnaît qu'il y a encore beaucoup de travail à faire sur la signalétique .

Si nous avons des suggestions de panneau ou si nous constatons des manques , il ne faut pas hésiter à le signaler (je rappelle que le manque de signalétique dans les communes n'est pas du domaine de compétence du département)

Nos rapports conflictuels avec la mairie de Sète

Mr Melin reconnaît qu'il est très difficile voir impossible de travailler avec la mairie de Sète

Il nous suggère de

1- Faire une manifestation d'envergure (500 cyclistes) dans Sète en invitant la presse , la TV , ...

2- Envoyer un courrier au président du département et à mr Bouldoire pour indiquer les points noirs aménagements dans Sète

Demande d'un « Comité vélo »

Selon Mr Melin , il semble difficile de mettre en place une instance de concertation à cause des désaccords politiques entre les villes, le département et la région .

Il existe un comité mobilité avec les agglos

En conclusion

Il ne faut pas baisser les bras et rester actif sur les problèmes d'aménagements cyclables

Pour exemple la liaison Marseillan/Mèze , ce qui n'était pas possible en 2017, l'est aujourd'hui

J'ai retrouvé le CR d'une réunion avec Bouldoire en octobre 2017 il a été dit

« 7. La liaison Marseillan - Mèze

Le Département indique qu'il s'agit d'une zone particulièrement protégée en raison de la richesse de la flore et de la faune, en particulier d'oiseaux. Même si la liaison se réalise un jour, il est probable qu'elle sera interdite aux cyclistes une partie de l'année pour respecter les périodes de nidification. Il est acquis qu'il ne s'agira pas d'une piste en enrobé, mais d'un revêtement en matériau stabilisé.

La DUP (déclaration d'utilité publique) a été lancée, ainsi qu'un marché de maîtrise d'oeuvre. Toutefois, il ne faut pas espérer sa réalisation avant 2020 au mieux